

Les communes de la Métropole mobilisées pour Earth Hour 2021

Samedi 27 mars à 20h30, tout le territoire de la Métropole Rouen Normandie, en partenariat avec le WWF France, se mobilise à l'occasion de Earth Hour. Les ouvrages et bâtiments iconiques métropolitains ainsi que les monuments et équipements des communes volontaires, s'éteindront complètement ou partiellement pour un engagement symbolique en faveur du climat. À cette occasion, les entreprises, associations, communes et citoyens sont invités à rejoindre le mouvement en éteignant symboliquement la lumière pendant une heure. L'engagement des communes, en terme d'extinction, va bien au-delà de cette action symbolique : à ce jour 83% d'entre elles sont engagées dans une réflexion et des expérimentations autour de l'éclairage public. Cette année, les bâtiments emblématiques métropolitains et de la Ville de Rouen, ne se rallumeront pas après Earth Hour et ce pendant toute la durée du confinement.



Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie et Marie Atinault, Vice-Présidente en charge des transitions et innovations écologiques : « Cette année encore, les communes du territoire sont mobilisées pour éteindre les éclairages et participer à la plus grande mobilisation citoyenne pour la planète organisée par le WWF. L'objectif : une heure d'obscurité pour apporter un éclairage sur le changement climatique et l'érosion de la biodiversité. Nous invitons chacun et chacune à rejoindre le mouvement, voire même à pratiquer l'extinction nocturne, en nuit profonde, tout au long de l'année comme le font déjà 50 communes de notre Métropole. »

« Cette année encore, Earth Hour nous donne l'occasion de faire entendre notre voix à travers le monde. Par toutes ces lumières qui s'éteignent à travers le monde à 20h30, c'est aussi une heure pour repenser à ce qui nous unit aux autres et à la Terre. Puisque la transition écologique doit se jouer au plus près de nos quotidiens et des territoires, concrètement sur le terrain, nous sommes ravis de pouvoir compter sur la mobilisation des collectivités comme la Métropole Rouen Normandie. » indique Pierre Cannet, directeur du plaidoyer du WWF France.

Les bâtiments et ouvrages qui s'éteindront sur le territoire à l'occasion de Earth Hour (liste non exhaustive) :

- ◆ Mise en lumière des ponts de Rouen (hors voirie et hors Flaubert)
- ◆ Parvis du musée des Beaux-arts, Musée des Beaux-Art et square Verdrel
- ◆ 106, 108 (siège de la Métropole Rouen Normandie)
- ◆ Opéra de Rouen
- ◆ Panorama XXL, Historial Jeanne d'Arc, Aître Saint-Maclou, Donjon
- ◆ Parvis et bâtiment Kindarena
- ◆ Place de la Calende
- ◆ Parvis et Hôtel de Ville de Rouen
- ◆ Zénith, Parc des expositions
- ◆ Office de Tourisme
- ◆ Parvis et Cathédrale de Rouen, église Saint-Maclou, église Jeanne d'Arc
- ◆ Gros Horloge
- ◆ Châteaux d'eau de la Métropole
- ◆ Saint-Pierre-Lès-Elbeuf : Espace culturel Torreton, Eglise Saint-Louis et éclairage public dans le centre-ville et route du Pont de l'Arche
- ◆ Grand-Couronne : éclairage public secteur résidentiel entre la rue Eugène Pottier et la rue de la Commune de Paris
- ◆ Petit-Couronne
- ◆ Elbeuf : Fabrique des Savoirs, Cirque Théâtre, Hôtel de Ville (parvis et bâtiment), Tour du Puchot, les 3 églises, Théâtre des Bains douches et éclairage public secteur du Buquet, rue du port, trame bleue, voie sur berge, les 2 ponts, chemin du Halage
- ◆ Duclair : Mairie et parvis, église, Parc des eaux mêlées
- ◆ Le Trait : bibliothèque
- ◆ Amfreville-la-Mivoie : tous les bâtiments publics
- ◆ Saint-Pierre-de-Manneville : église
- ◆ Malaunay : les abords de l'espace Pierre-Nehoult, le parc municipal Pellerine et le parvis du groupe scolaire Miannay
- ◆ Canteleu : extinction toute la nuit sur près de 50% des points d'éclairage
- ◆ Grand-Quevilly : centre-ville y compris la Roseraie, parc des Provinces et Esplanade Tony Larue.
- ◆ Petit-Quevilly : Chapelle St Julien, Hôtel de Ville et bibliothèque
- ◆ Cléon : rue des Martyrs, rue des Écoles et rue Joliot Curie ainsi que les rues adjacentes
- ◆ Hénouville : éclairage public de la commune
- ◆ Quévreville-la-Poterie : toutes les voiries de la commune
- ◆ Roncherolles-sur-le-Vivier : toutes les voiries de la commune
- ◆ Tour des archives, Hôtel de Région, Pôle des savoirs.



L'extinction nocturne de l'éclairage public

En plus de l'extinction strictement symbolique d'Earth Hour, les communes ont pris des engagements pour limiter les nuisances lumineuses afin de préserver la biodiversité et les paysages nocturnes tout en permettant de diminuer les gaz à effet de serre induits des consommations. Chaque année, en lien avec les pôles de proximité de la Métropole, de nouvelles communes passent ainsi à l'extinction nocturne, partielle ou totale, de l'éclairage public. **Au cours de l'année 2020, 12 communes supplémentaires sont entrées dans cette démarche, portant à 50 le nombre de communes pratiquant l'extinction nocturne !** 83% des communes de la Métropole sont aujourd'hui engagées dans une réflexion sur l'éclairage public. Un gain énergétique notable est observé sur le territoire avec une forte accélération entre 2017 et 2018 grâce au lancement de la COP21 locale et au travail partenarial mené avec les communes. Depuis 2016, une économie de 17% a ainsi pu être réalisée sur les consommations d'électricité (41 000 GWh en 2016 >> 34 000 GWh en 2019).

Ce gain est le résultat de plusieurs actions qui se poursuivent :

- extinctions nocturnes,
- rénovation du patrimoine existant,
- limitation des coûts de fonctionnement (révision des contrats d'approvisionnement d'électricité, optimisation du nombre de points lumineux),
- baisses d'intensités (éclairages LED) et baisses de tensions (éclairages sodium).

En plus de son poids sur la facture énergétique des collectivités, l'éclairage entraîne :

- une pollution lumineuse permanente, dégradant la qualité du ciel étoilé
- des perturbations sur la répartition, la migration et le développement de la faune sauvage (mammifères, oiseaux, batraciens, insectes...)
- des perturbations des rythmes biologiques chez l'humain affectant les cycles hormonaux, le sommeil, la vue... car la nuit totale est indispensable pour le maintien d'un bon état de santé moral et physique.

Cette année, les bâtiments emblématiques métropolitains et de la Ville de Rouen, ne se rallumeront pas après Earth Hour et ce pendant toute la durée du confinement. La Métropole et la Ville de Rouen souhaitent ainsi mettre à profit les contraintes actuelles pour faire des économies et agir pour la planète.

Sont ainsi concernés :

- Pour la Métropole (l'éclairage (hors voirie) des ponts (hors Flaubert), l'office de tourisme, le parvis et la mise en lumière de la Cathédrale de Rouen, le 106, le 108, le Pôle muséal Beauvoisine, le Musée des Beaux-arts, l'Opéra de Rouen, les équipements de la REC (Panorama XXL, Historial, Donjon, Aître Saint-Maclou), Fabrique des savoirs et Cirque Théâtre à Elbeuf, Norwich, Kindarena, Zénith, Parc des expositions et les châteaux d'eau de la Métropole). Les autres bâtiments métropolitains pratiqueront l'extinction nocturne à minima de 1h à 5h du matin.
- Pour la Ville de Rouen : église St Maclou, église Jeanne d'Arc, Gros Horloge, église St Sever et l'Hôtel de Ville.



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

La Métropole Rouen Normandie agit également au sein des zones d'activités : avec des extinctions nocturnes (par exemple : ZAC des Ondelles à Belbeuf ou encore ZAC de la Prévotière à Bihorel/Bois-Guillaume) et la systématisation des abaissements de puissance sur les éclairages rénovés (par exemple : le Clos aux Antes à Tourville-la-Rivière).

La Métropole Rouen Normandie est engagée depuis de nombreuses années dans différents programmes de protection, restauration et mise en valeur de la biodiversité sur son territoire : charte Forestière, programmes mares et zones humides, mise en place de gestion différenciée sur tous ses espaces verts (150 ha répartis sur plus de 360 sites), zéro pesticide sur l'espace public... Elle a adopté en novembre 2015 un plan d'actions Biodiversité pour la période 2015-2020 qui va être renouvelé au printemps. Cette feuille de route qui a pour objectif de protéger, restaurer et valoriser la biodiversité sur le territoire métropolitain. Ce travail a été récompensé en 2018 avec l'obtention de « **Meilleure intercommunalité pour la biodiversité 2018** » au concours « Capitale française de la Biodiversité ».

Une « promenade dans les étoiles » en podcast

À l'occasion de cet événement et pour profiter de cette heure d'extinction, l'Atelier de la COP21 propose « *Une promenade dans les étoiles* », un voyage conté et sonore à écouter les yeux fermés dans le noir. Ce podcast sera à retrouver à 20h30 samedi 27 mars sur le site <http://www.notrecop21.fr/>, sans inscription.

Un webinaire sur la pollution lumineuse à destination des communes et des entreprises

Afin de comprendre les enjeux de la pollution lumineuse et de savoir comment agir, un webinaire a été proposé mardi 23 mars à destination des communes et des entreprises du territoire.

Programme :

- Introduction - Marie ATINAULT (Vice-Présidente en charge des transitions et innovations écologiques, Métropole Rouen Normandie)
- Pollution lumineuse : contexte, maîtrise, réduction – Présentation par Pierre BRUNET (France Nature Environnement)
- Eteindre l'éclairage public la nuit – Témoignage de Philippe-Emmanuel CAILLE (Adjoint au Maire de la commune de Bois-Guillaume, en charge de la Transition Ecologique)
- Solutions d'éclairage - Témoignage de Guillaume COUTEY (Maire de Malaunay)
- Limiter l'éclairage dans les zones d'activités - Témoignage de Smaile MOUSSOUS (Chargé d'unité, Pôle de Proximité de Rouen, Métropole Rouen Normandie).

Ce webinaire sera disponible en replay sur le site de la Métropole.

Rendez-vous sur le site d'earthhour.fr pour découvrir toutes les initiatives en France.



À propos du partenariat entre le WWF France et la Métropole Rouen Normandie

Le partenariat entre le WWF France et la Métropole Rouen Normandie vise à approfondir et enrichir l'engagement de la collectivité et celui des différents acteurs de son territoire dans la transition écologique en passant par des efforts sur les enjeux des mobilités, de l'énergie, du climat et de la biodiversité. Il s'agit d'une démarche collective et innovante pour construire une ambition partagée et la rendre compréhensible par le plus grand nombre et ainsi ancrer le plan climat (PCAET, le futur Plan des Mobilités (PdM) dans le quotidien des citoyens et des acteurs économiques par une appropriation de tous :

- Sur le modèle de la COP21 de Paris, le WWF France et la Métropole Rouen Normandie déploient une COP21 locale pour que chacun puisse prendre des engagements publics et évaluables dans le cadre d'un Accord de Rouen pour le Climat signé en novembre 2018 et qu'il s'agit maintenant de mettre en œuvre et de massifier.*
- Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du Plan climat, la révision du Schéma Directeur des Energies et du futur Plan des Mobilités (PdM) par la mobilisation des citoyens et des acteurs locaux.*
- Accompagner la mise en œuvre et la connaissance des politiques structurantes de la collectivité par les citoyens, notamment sur les mobilités, la politique d'alimentation territoriale, la modération de l'éclairage public pour faire de la Métropole Rouen Normandie un territoire résilient.*

Contacts presse

Perrine BINET – Métropole Rouen Normandie
Attachée de presse
perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr
02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

Margaux Béal - WWF France
Attachée de presse
mbeal@wwf.fr
07 69 86 67 41

